

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 11
Absents : 4

L'an deux mille vingt-trois le vendredi 24 mars à dix-sept heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 14 mars 2023

N°2023_D14 : Voyage scolaire école de Cambounès

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian.

Absents donnant procuration :

RUIZ Benoit donne procuration à CABROL Jacqueline
TONON Yannick donne procuration à BERNA Martine
LECUTIER Jean-Marc donne procuration à MILHET Benoit
MONJAL Mathilde donne procuration à AUSSILLOU Pierre

Secrétaire de séance :

MILHET Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire informe le conseil municipal que l'école de Cambounès va effectuer un voyage scolaire prochainement.

Le budget total du voyage est de 4 672€.

L'école de Cambounès étant en RPI avec l'école de Boissezon.

Le conseil municipal n'ayant pas d'informations concernant la participation financière de la commune de Cambounès, l'association de parents d'élèves APE ABC et l'OCCE.

Après délibération,

Le conseil municipal souhaite savoir à quelle hauteur la Mairie de Cambounès ; l'association de parents d'élèves APE ABC et l'OCCE participeront au financement du voyage.

Le conseil municipal est dans l'attente d'une réponse de la Mairie de Cambounès, de l'association de parents d'élèves APE ABC et de l'OCCE et délibèrera sur la somme à allouer au voyage au prochain conseil municipal.

Fait à Boissezon le 24 mars 2023,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 27 mars 2023. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.